

Rencontre avec Monsieur Mansouria

le lundi 22 juin à la maison pour Tous Marie Curie

Participant.e.s :

Monsieur Mansouria, élu du quartier Cévennes, élu aux sports et au jumelage avec Fès.

Monsieur Favier, coordonnateur de territoire municipal Cévennes - Celleneuve.

12 habitant.e.s de la partie du quartier reliée au quartier Cévennes (voir plan). Une représentante du jardin partagé de Celleneuve et une représentante du comité de quartier de Celleneuve

L'échange s'est déroulé par secteur du quartier mais les thématiques évoquées se recoupent.

Sécurité routière – voirie

- Allée de Paris, à l'arrivée sur la route de Lodève un manque de visibilité est signalé. Les marquages au sol (passage piétons, vélos) ainsi que les deux stops consécutifs semblent difficiles à comprendre pour les différents usagers (voir photo) : les cyclistes sont prioritaires mais ceci est rarement respecté par les automobilistes. Quel aménagement plus sécurisant serait possible ?
- Les rebords des pistes cyclables surélevés de temps en temps sont dangereux pour les cyclistes mais également pour les roues des véhicules : **Une demande de marquage à la peinture est une fois de plus formulée pour toutes les pistes cyclables** (rue Jules Guesde, rue Pierre Causse, avenue des moulins): actuellement seul le rebord de la piste cyclable de la route de Lodève (face à la caisse d'épargne) est ainsi signalé.
- Il est rappelé une fois de plus le danger de traverser l'avenue de la liberté à la sortie de Celleneuve pour rejoindre la Martelle.
- Le sens unique de la rue Jules Guesde oblige à un grand détour pour ceux qui le respectent et il n'est pas respecté par certains, surtout en fin d'après-midi.
- A la jonction de la rue des corrégiers et des balestriers, un ingénieur urbaniste était venu sur place pour envisager avec les riverains un aménagement de cette placette: quel est l'aménagement retenu et quand se feront les travaux ?
- A qui appartient l'espace végétalisé rue des escarceliers (avec des bancs) qui longe le jardin partagé ? Qui en assure l'entretien ?
- Les ralentisseurs de la rue des escarceliers pourraient -il être mieux répartis sur l'ensemble de la rue pour freiner les excès de vitesse ?
- Les riverains du rond- point de l'oasis insistent sur sa dangerosité et attendent avec impatience l'aménagement de celui-ci : une date est -elle prévue ? La rue des amoureux est dans les deux sens et sa sortie sur le rond- point de l'oasis n'a aucune visibilité.
- Le passage piéton sur l'avenue de Lodève à la sortie de la rue Paul Rimbaud n'a pas été retrace au sol.
- Des ralentisseurs seraient nécessaires rue des mélèzes, rue fréquentée par de nombreux enfants.

Délinquance et atteintes à la tranquillité publique

- Rue des balestriers et des corrégiers, l'été derniers des individus entraînent dans les jardins et même dans les piscines de habitations. Les habitants se sont organisés entre eux et ont saisi l'adjoint à la sécurité Monsieur Cote. Malgré une amélioration de la situation (disparition du garage à ciel ouvert) des regroupements de personnes continuent. Ils sont plus jeunes cette année et les riverains essaient de discuter avec eux.
- Une course de grosses cylindrées rues des corrégiers et des balestriers a pu être arrêtée par la police nationale appelée par les riverains. Les riverains sont témoins de conduite sous protoxyde d'azote sur le secteur.
- Rue Paul Rimbaud, le bas de la rue est souvent bouché par des véhicules garés sauvagement.
- La résidence de l'oasis ayant un espace de pinède, les habitants ont très peur d'un incendie lors des fréquents tirs de mortiers d'artifice.
- Les membres des deux jardins partagés (jardin partagé de Celleneuve, jardin de la place Jean Giono) déplorent des vols fréquents de plans.
- Les sens uniques de la rue Jules Guesde et de l'avenue des moulins sont encore fréquemment non respectés par certains automobilistes.
- Square Jean Giono, la zone équipée de table et de bancs est un lieu de regroupements suspects. La boîte à lire installée square Jean Giono a été vandalisée dès son installation. Les riverains demandent si la caméra installée est regardée.
- Avenue des moulins :
Des stationnements permanents sur les accotements non protégés par des barrières notamment à proximité du restaurant dont on questionne le droit de terrasse.
Véhicules et camions de livraisons bouchent fréquemment l'entrée depuis la route de Lodève ou obligent les autres véhicules à rouler en partie sur la piste cyclable au niveau de la résidence les béguines.
Un dépôt minute pour les parents des établissements scolaires Saint Roch – les anges gardiens avait été acté par Madame Frèche avant les travaux mais n'a pas été réalisé. Les parents envahissent toujours les accotements et même la piste cyclable !
- Le narcotrafic est signalé sur toutes les zones citées ce jour avec une installation récente sur les escaliers du passage entre la rue des congrégations et des communautés. Dans l'impasse du bout de l'avenue des moulins(3150), après une période d'accalmie à la suite d'un courrier d'habitants à Monsieur Cote, les regroupements reviennent. On retrouve des bonbonnes de protoxyde d'azote vides et des ballons dans toutes les zones du quartier.

Propreté et Collecte des ordures

- L'entretien du square Jean Giono qui devrait être assuré par la mairie n'est jamais nettoyé.
- Impasse des moulins : malgré de multiples démarches des riverains et la rencontre du contrôleur propreté le cantonnier ne passe pas.
- Au niveau de la résidence les marronniers, avenue des moulins un dépôt de déchets sauvages sur l'accotement est quasi -permanent.
- Une colonne de collecte de déchets a été réinstallée sur une place de parking à l'angle de l'allée de Paris et de la rue Jules Guesde. Pourrait -elle être remise sur le trottoir où elle était avant afin de récupérer cette place de stationnement ?

Autres problèmes :

- Avenue des moulins des fils non utilisés pendent sur d'anciens poteaux de télécom malgré plusieurs signalements à **dommage réseaux orange**.

Cette rencontre a permis à Monsieur Mansouria de repérer la partie du quartier de Celleneuve dépendant du secteur Cévennes, dont il est référent, qui correspond à la moitié du quartier de Celleneuve "au sens du Comité de quartier". Nous renouvelons donc notre demande de prise en compte de ce périmètre du quartier Celleneuve afin de n'avoir qu'un ou une élu.e de référence. Les habitants présents ont exprimé leur satisfaction des travaux effectués dans le centre historique de Celleneuve, témoignant de leur attachement au quartier.

Les initiatives d'habitants telles que les 2 jardins partagés et leur rôle de lien social ont pu également être mis en évidence. Plusieurs associations ou collectifs se sont constitués sur différentes zones du quartier et sont en lien, par certains de leurs membres, avec le comité de quartier : collectif balestriers – corrégiers, riverains de Campériols, association Giono du gris au vert.

En raison de la forte chaleur, le tour de quartier avait été annulé mais Monsieur Mansouria propose de le reprogrammer à l'automne.

Pièces jointes : -plan du quartier Celleneuve -Comité de quartier

-photo du carrefour allée de Paris -avenue de Lodève